

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2026**

**Madame MAILLARD** débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle explique que, compte tenu qu'elle est la doyenne de cette assemblée, elle assurera la présidence de cette séance jusqu'à l'élection du Maire.

**Madame MAILLARD** procède maintenant à l'appel des participants. Jeanne BECART « présente », Quentin LEFEBVRE « présent », Béatrice BODIN « présente », Grégoire VERSPIEREN « présent », Pascale BLADIER-CHASSAIGNE « présente », Thierry MARI « présent », Cécile PONY-VIGIER « présente », Bruno GUERRA « présent », Charlotte DENIZEAU-LAHAYE « présente », Vincent GIRARD « présent », Charlotte BAQUET « présente », Terence PERROD « présent », Sophie RECHSTEINER « présente », Philippe MONNERET « présent », Catherine OLIVA « présente », Julien GROSSIORD « présent », Sylvie THOMAS-DURIER « présente », Côme MAURY-CASTAGNE « présent », Emmanuelle FERLA « présente », Bruno BAUVIN « présent », Jennifer BOUAZIZ « absente », est représentée par Béatrice BODIN, Laurent BEAUVAIS « présent », Danièle MAILLARD « présente », Géraud MANHES « présent », Emilie BRIAND « présente », Yves MENEL « absent » est représenté par Yann BURSTEIN, Isabelle HERBRETEAU « présente », Yann BURSTEIN « présent », Jean-Bernard FALCOT « présent », Solène ALLANIC « présente », Julien GUEGAN « présent », Isabelle LE MADEC « présente », Marc ULRICH « présent ».

Elle indique que le quorum est atteint. Elle propose ensuite de désigner, après l'accord unanime à main levée des élus, les deux secrétaires de séance qui, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales sont les deux conseillers les plus âgés qui assurent cette fonction, à savoir Catherine OLIVA et Bruno GUERRA, ainsi que les deux conseillers les plus jeunes qui assurent la fonction d'assesseurs, à savoir Côme MAURY-CASTAGNE et Solène ALLANIC. Les secrétaires et les assesseurs constituent le bureau électoral.

## **01 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT ELECTION DU MAIRE**

**Madame MAILLARD** explique qu'il va maintenant être procédé à l'élection du Maire conformément aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Article L.2122-4 : « *Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.* » Article L.2122-7 : « *Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.* » Elle annonce ensuite le nom des candidats :

- Jeanne BECART
- Isabelle HERBRETEAU

**Madame HERBRETEAU** demande si elle peut prendre la parole.

**Madame MAILLARD** répond non. Elle indique ensuite que l'assemblée va procéder au vote. Elle explique que l'appel va débiter et que les personnes doivent se rendre à l'urne lorsque leur nom est prononcé.

*(Vote)*

Elle annonce les résultats :

- Nombre de personnes ayant pris part au vote : 33
- Nombre de voix pour Jeanne BECART : 25
- Nombre de voix pour Isabelle HERBRETEAU : 6
- Nombre de bulletins blancs : 2

Madame Jeanne BECART est donc élue Maire de Garches.

*(Applaudissements)*

**Madame le Maire** prononce son discours :

Chers élus, chers colistiers, chers soutiens, Mesdames et Messieurs, chers Garchois, chers amis. Merci pour cette élection. Vous l'imaginez, ce moment est pour moi chargé d'une profonde émotion. Emotion de la confiance renouvelée qui m'a été accordée, émotion face à la responsabilité qui m'incombe à nouveau aujourd'hui et qui m'engage autant qu'elle m'honore. Car c'est un engagement que je prends solennellement devant vous de continuer à servir Garches et les Garchois avec exigence et sincérité, comme je l'ai fait avec détermination pendant le mandat écoulé, et malgré les difficultés sanitaires, économiques et politiques qui l'ont ponctué et dont nous n'avons que trop souffert. Le travail, le sérieux, la transparence nous ont toujours guidés et continueront à nous guider dans ce mandat. Aujourd'hui, c'est une nouvelle page de l'histoire de notre ville que nous ouvrons, même si elle s'inscrit dans la continuité de notre action au cours des 7 dernières années. Depuis 2019, nous avons beaucoup accompli pour moderniser notre ville, l'embellir, pour protéger les Garchois et améliorer leur cadre de vie. Et je veux ici y associer les agents municipaux dirigés par notre Directeur Général des Services, pour rendre hommage à leur soutien sans faille sans lequel rien n'aurait pu être fait. Leur professionnalisme, leur sens du service public, sont une véritable richesse pour notre commune. Je sais qu'il y en a un certain nombre qui sont au fond de la salle, et je souhaiterais qu'on puisse les applaudir.

*(Applaudissements)*

Sans surprise, ce nouveau mandat sera cette fois encore celui de l'action. Fidèles aux engagements pris au cours de notre campagne, nous mettrons en œuvre le programme sur lequel les Garchois nous ont exprimés leur confiance. Ce nouveau mandat doit être aussi celui d'un nouveau départ en étant celui du dialogue retrouvé que j'appelle de mes vœux afin que l'on puisse travailler dans un esprit constructif. Dans cet esprit, je proposerai dans les prochains jours un rendez-vous aux présidentes des deux groupes minoritaires. Trois femmes c'est un symbole fort et une opportunité de dialogue respectueux au service de notre ville. Qu'il me soit permis de saluer tout particulièrement les nouveaux élus de cette assemblée : Madame Isabelle HERBRETEAU, Messieurs FALCOT et GUEGAN qui siègent dans le groupe Unis pour Garches, Monsieur ULRICH dans le groupe Garches Autrement, ainsi que pour le groupe Garches, c'est Vous, Mesdames MAILLARD, BLADIER-CHASSAIGNE, Messieurs MANHES, BEAUVAIS, et le benjamin de notre assemblée Monsieur MAURY-CASTAGNE. En tout cas, sachez-le, avec mon équipe nous serons pleinement engagés pour continuer à

construire une ville qui nous ressemble, une ville qui nous rassemble, dynamique, apaisée, solidaire, vivante, et tournée vers l'avenir, tout en respectant l'identité et l'âme qui font son charme. Et je serai, comme je l'ai toujours été, le maire de tous les Garchois, de tous les quartiers, avec une seule boussole, celle de l'intérêt général. Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **02 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

**Madame le Maire** propose au Conseil Municipal de limiter le nombre d'adjoints au Maire à 8. Elle met donc ce rapport aux voix. 8 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	S'abstient
Marc ULRICH	S'abstient

### **03 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

**Madame LE MADEC** précise que le groupe Garches Autrement ne prendra pas part au vote.

**Madame HERBRETEAU** précise que son groupe ne prendra pas part au vote non plus.

**Madame le Maire** en prend note. Elle propose aux élus de voter à main levée compte tenu que deux groupes ne prennent pas part au vote. Elle communique la liste des candidats :

- Béatrice BODIN
- Thierry MARI
- Cécile PONY-VIGIER
- Grégoire VERSPIEREN
- Charlotte DENIZEAU-LAHAYE
- Quentin LEFEBVRE
- Charlotte BAQUET
- Vincent GIRARD

Elle demande si certaines personnes s'opposent au vote à main levée. Aucune opposition.

Elle procède au vote à main levée pour l'élection des 8 adjoints.

Les 8 adjoints ci-dessus sont donc élus. Elle procède à la remise de leurs écharpes.

*(Applaudissements)*

### **04 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

**Madame le Maire** donne maintenant lecture de la charte de l'élu local qui devra être signée par les élus. L'article L.1111-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : *« Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi. Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres. Il se traduit par des droits et devoirs qui sont énumérés dans la présente charte de l'élu local. Premièrement, dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République. Deuxièmement, l'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. Troisièmement, l'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. Quatrièmement, l'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions. Cinquièmement, dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des*

*mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel. Sixièmement, l' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné. Septièmement, issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions. Huitièmement, l' élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 € dont il a bénéficié en raison de son mandat. Neuvièmement, ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif. Dixièmement, les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi. Onzièmement, les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L.382-31 du code de la sécurité sociale, et à des régimes spéciaux définis par le présent code. Douzièmement, les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code. Treizièmement, le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code. Quatorzièmement, toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue, et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures. Quinzièmement, tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L.1111-13. Seizièmement, un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues. »*

Elle appelle les 8 adjoints afin qu'ils la rejoignent.

## **05 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT FIXATION DES INDEMNITES DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

**Madame le Maire** explique que les textes fixent le montant des indemnités qui est calculé par référence à l'indice brut terminal (IBT). Elle propose donc de fixer, pour l'année 2026 :

- l'indemnité du Maire à 67,6 % de l'IBT,
- l'indemnité des adjoints à 26,1 % de l'IBT,
- et l'indemnité des conseillers municipaux délégués à 6 % de l'IBT.

**Madame HERBRETEAU** donne lecture de son discours :

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus.

Tout d'abord, au nom de l'équipe Unis Pour Garches, je vous présente nos félicitations pour vos résultats au scrutin de dimanche. La démocratie a tranché. Je prends la parole au nom de notre groupe avec une conscience aigüe de la responsabilité qui nous incombe. Nos échanges seront peut-être vifs car ils portent sur l'avenir de notre commune et le quotidien des habitants, mais je souhaite d'emblée placer notre mandat sous le signe de deux exigences : le respect et l'intelligence. Le respect c'est d'abord celui de la légitimité de chacun dans cette enceinte. Nous

respecterons l'action de la majorité et vous demanderons, en retour, de respecter le rôle de l'opposition, de toute l'opposition, qui, malgré le peu de siège occupés, représente 51 % des voix des Garchois, sans compter l'abstention. Nous ne sommes pas ici pour nous opposer par principe, mais pour représenter les voix de ceux qui attendent une autre vision, un autre chemin. Le respect c'est aussi la transparence et la qualité des débats, loin des postures politiciennes qui lassent tant nos concitoyens. Ensuite, l'intelligence. Nous prenons une position constructive, l'intelligence collective veut que de la confrontation des idées jaillisse souvent la meilleure solution. Nous serons donc une force de proposition. Nous saurons reconnaître et soutenir les projets qui vont dans le sens de l'intérêt général, mais nous serons aussi une sentinelle vigilante, utilisant notre sens critique pour corriger, alerter ou proposer des alternatives lorsque nous estimerons que les priorités font défaut. Concernant la délibération sur l'augmentation de vos indemnités et de celles de vos adjoints à hauteur de 15 %, au nom de notre groupe Unis Pour Garches, je tiens à exprimer notre désaccord. Je précise au préalable qu'à titre personnel, j'ai toujours considéré que les indemnités des édiles sont insuffisantes au regard de leurs responsabilités et du temps consacré à leur municipalité. Mais ces indemnités entrent dans le cadre circonscrit par l'État, l'indice brut terminal de la fonction publique, et la situation de Garches n'y échappe pas. Madame la Maire, nous ne remettons pas en cause la charge de travail que représente votre mandat, cependant la politique est une question de priorités. Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires très tendues au niveau national, comme au niveau communal, cette délibération est déconnectée de la réalité de nos administrés. Gérer une commune est une charge exigeante, nous ne le nions pas, mais être élu c'est avant tout servir et non se servir. Au même moment où nos administrés subissent de plein fouet l'inflation des énergies et où beaucoup des familles de notre commune arbitrent chaque mois leurs dépenses essentielles, le signal que vous envoyez est loin d'être approprié. Nous pensons que l'exemplarité doit guider nos décisions et que la priorité doit aller aux services rendus aux Garchois. Cette augmentation représente, sur la durée du mandat, une somme de plus de 150 000 €. C'est autant d'argent qui ne sera pas investi dans nos écoles, nos associations, la sécurité de nos rues ou l'entraide à nos aînés. Ces 150 000 € c'est le prix de la rénovation de plusieurs aires de jeux ou d'une subvention supplémentaire pour le CCAS, que vous choisirez peut-être de ne pas financer. Nous voyons donc trois raisons majeures de s'abstenir de telles augmentations : l'équité sociale, on ne s'augmente pas quand le pouvoir d'achat des citoyens recule, le manque de priorité, chaque euro versé en indemnité supplémentaire est un euro de moins d'argent public pour nos concitoyens, et l'exemplarité, l'élu doit être le premier à faire preuve de sobriété budgétaire dans un contexte difficile. Nous voterons donc contre cette délibération.

**Madame le Maire** remercie Madame HERBRETEAU pour son discours. Elle estime que le débat s'engage dans un esprit peu constructif et rappelle que les 150 000 € doivent être appréciés au regard du budget de la Ville qui est de 38 M€. Cependant, elle prend note que le groupe Unis Pour Garches vote contre cette délibération, et précise à Madame HERBRETEAU qu'elle lui laisse assumer la responsabilité de ses propos devant les Garchois et l'assemblée.

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, 6 votes contre du groupe Unis Pour Garches. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour

Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote contre
Isabelle HERBRETEAU	Vote contre
Yann BURSTEIN	Vote contre
Jean Bernard FALCOT	Vote contre
Solène ALLANIC	Vote contre
Julien GUEGAN	Vote contre
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **06 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT MAJORATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

**Madame le Maire** explique que, compte tenu de la délibération précédente, les indemnités brutes suivantes ont été fixées :

- le Maire : 2 778,71 €
- Les adjoints : 1 072,85 €
- Les conseillers municipaux délégués : 246,63 €

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, 6 votes contre du groupe Unis Pour Garches. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote contre
Isabelle HERBRETEAU	Vote contre
Yann BURSTEIN	Vote contre
Jean Bernard FALCOT	Vote contre
Solène ALLANIC	Vote contre
Julien GUEGAN	Vote contre
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **07 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT SUR LES FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE**

**Madame le Maire** explique que les frais de représentation du Maire restent identiques à ceux du précédent mandat, soit 7 000 € qui sont imputés au budget communal. Elle précise que ce budget n'est jamais consommé dans son intégralité.

**Madame HERBRETEAU** constate que cette délibération propose d'allouer une enveloppe de 7 000 € au titre des frais de représentation. Or, ce montant les interpelle par son caractère disproportionné qui revient à octroyer à Madame le Maire plus de 2,5 mois d'indemnités supplémentaires par an, nettes d'impôt. Elle explique, d'une part, que pour une commune telle que Garches, cette somme est très au-dessus des pratiques observées dans le département. A titre de comparaison, c'est presque trois fois le montant alloué dans des communes voisines de taille équivalente, sans parler de Saint-Cloud où l'enveloppe s'élève à 1 000 €. D'autre part, ces frais étant des deniers publics, elle estime qu'une telle somme sans un programme précis de représentation exceptionnelle pour l'intérêt communal, est un signe de déconnexion vis-à-vis des Garchois, et que ces deniers publics seraient bien mieux utilisés auprès de certaines associations. Elle cite ainsi l'exemple de l'association Mistigri qui a vu son enveloppe de subvention s'effondrer à 500 € par an, ce qui ne lui permet plus de couvrir ses frais de fonctionnement, ou le Rugby Club de Garches chez qui 1 000 € supplémentaires permettraient de couvrir par exemple la production d'un jeu de maillots pour l'équipe. Enfin, elle rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales précise que ces frais doivent correspondre à des dépenses réelles engagées dans l'intérêt de la Ville. Faute de justificatif ou de mission précise, ce montant pourrait être qualifié en « salaire » déguisé lors d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Elle demande donc à Madame le Maire de s'engager à présenter chaque année un état détaillé de l'utilisation de ces frais. En effet, elle explique que Mediapart a publié en décembre 2025 la carte des communes et intercommunalités où les frais de représentation étaient les plus élevés en 2024, et que la commune de Garches a été pointée du doigt avec déjà 7 000 € de frais, dont d'ailleurs aucune trace n'est retrouvée dans les délibérations des Conseils Municipaux de 2020 ou 2024. Pour ces raisons de sobriété budgétaire et de transparence, son groupe votera contre cette délibération, et ils demandent un alignement sur une enveloppe raisonnable de 2 000 €.

**Madame le Maire** précise que cette enveloppe budgétaire a toujours existé, bien avant qu'elle soit maire en 2019, qu'elle s'est empressée de diminuer lorsqu'elle est devenue maire, et qu'elle ne consomme pas. Elle ajoute qu'elle est tout à fait disposée à présenter des justificatifs concernant ces frais de représentation car elle n'a rien à cacher. En outre, elle indique que les doutes exprimés par Madame HERBRETEAU sont particulièrement désagréables à entendre et lui rappelle que les débats doivent rester constructifs. Elle met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, 6 votes contre du groupe Unis Pour Garches. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour

Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote contre
Isabelle HERBRETEAU	Vote contre
Yann BURSTEIN	Vote contre
Jean Bernard FALCOT	Vote contre
Solène ALLANIC	Vote contre
Julien GUEGAN	Vote contre
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **08 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**Madame le Maire** explique que ce sont des délégations habituelles dans les Conseils Municipaux et que l'objectif est de faciliter le travail quotidien des services et de l'assemblée.

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour

Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **09 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Madame le Maire** explique que ce règlement intérieur énonce la composition des commissions permanentes, à savoir l'administration générale et les finances avec 6 membres, l'équipement, l'urbanisme, le développement économique et l'emploi, le développement durable et l'environnement avec 6 membres, l'éducation, les sports, la jeunesse, la culture, les loisirs et le monde associatif avec 6 membres, et les affaires sociales, la solidarité, la santé et le handicap avec 6 membres. Le projet de règlement intérieur prévoit également la création de comités consultatifs, intégrant à la fois des membres du Conseil Municipal ainsi que des membres de la société civile. Ces comités consultatifs seront composés de 6 membres titulaires et de 6 membres suppléants. Il conviendra ensuite de désigner les membres extérieurs de ces commissions permanentes et extra-municipales.

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour

Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **10 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DES 4 COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Monsieur BURSTEIN** tient à préciser que son intervention est factuelle et non polémique. Il explique que son groupe Unis Pour Garches souhaite exprimer une préoccupation majeure. Lors de la précédente mandature, la représentation au sein des commissions permettait une participation bien plus large de son groupe. Le choix qui est fait aujourd'hui de réduire le nombre de sièges dans plusieurs commissions modifie profondément cet équilibre. Concrètement, cette décision a pour conséquence directe de limiter fortement la représentation de son groupe, pourtant issue de plus de 36 % des suffrages exprimés par les Garchoises et les Garchois. Plus encore, son groupe constate qu'il ne dispose que d'un seul siège dans la plupart des commissions, et qu'il est totalement exclu de certaines instances importantes, notamment celles relatives au personnel, comme le CST et la Formation Spécialisée. Cette situation s'apparente à une forme de déni de représentation démocratique. Elle l'est d'autant plus que son groupe se voit attribuer le même nombre de sièges que ses collègues de gauche qui ont recueilli 15 % des voix. Cette absence de proportionnalité interroge directement la prise en compte de l'expression des électeurs. Son groupe regrette donc un choix qui, plutôt que de favoriser le pluralisme et la transparence, restreint la capacité d'expression et de travail des élus d'opposition, et principalement de son groupe. Pour sa part, son groupe continuera à exercer son mandat avec sérieux, exigence et sens des responsabilités, au service de tous les Garchois.

Il tenait cependant, dès ce premier Conseil, à alerter sur cette méthode qui ne lui semble ni équilibrée, ni conforme à l'esprit de représentation que les concitoyens sont en droit d'attendre.

**Madame le Maire** précise que la composition de ces commissions a été impactée par le fait que le groupe Unis Pour Garches a moins d'élus que précédemment. Elle ajoute qu'elle a demandé au service juridique d'adresser aux membres du groupe Unis Pour Garches tous les éléments leur permettant d'apprécier le fait que c'est une application des textes, et qu'il n'y a aucune intention de porter atteinte au fonctionnement démocratique de ces commissions. D'autre part, s'agissant du CST et de la Formation Spécialisée, elle explique qu'effectivement il n'y a plus qu'un siège pour l'opposition, et qu'ils devront donc s'entendre afin de se partager entre ces deux instances.

Elle donne ensuite la liste des membres à désigner.

Commission administration générale et finances :

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Jeanne BÉCART (P) Béatrice BODIN Thierry MARI Térence PERROD Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Vincent GIRARD Bruno BAUVIN
<u>Unis pour Garches :</u>	Isabelle HERBRETEAU
<u>Garches Autrement :</u>	Isabelle LE MADEC

Commission équipement, urbanisme, développement économique et emploi, développement durable et environnement :

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Béatrice BODIN Thierry MARI Quentin LEFEBVRE Emmanuelle FERLA Julien GROSSIORD Géraud MANHES
<u>Unis pour Garches :</u>	Jean-Bernard FALCOT
<u>Garches Autrement :</u>	Marc ULRICH

Commission éducation, sports, jeunesse, culture, loisirs, monde associatif :

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Cécile PONY-VIGIER Charlotte BAQUET

	Vincent GIRARD Émilie BRIAND Laurent BEAUVAIS Côme MAURY-CASTAGNE
<u>Unis pour Garches :</u>	Julien GUEGAN
<u>Garches Autrement :</u>	Isabelle LE MADEC

Commission affaires sociales, solidarité, santé, handicap :

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Grégoire VERSPIEREN Charlotte BAQUET Danièle MAILLARD Bruno BAUVIN Bruno GUERRA Catherine OLIVA
<u>Unis pour Garches :</u>	Solène ALLANIC
<u>Garches Autrement :</u>	Marc ULRICH

**Monsieur BURSTEIN** constate un problème, à savoir que dans le document qu'il a reçu de l'administration, pour les commissions permanentes il est stipulé 6 membres, Garches c'est vous : 4, Unis Pour Garches : 1, Garches Autrement : 1. Or, Madame le Maire vient de mentionner 6 membres par commission pour son groupe.

**Madame le Maire** explique qu'il y a 8 membres pour l'ensemble de la commission, donc 6 pour la majorité.

**Monsieur BURSTEIN** n'est pas d'accord car le document qu'il a reçu stipule « 6 pour l'ensemble ».

**Madame le Maire** répond que c'est une erreur matérielle et précise que c'est l'application de la loi et qu'il y a une erreur sur le document. Elle ajoute que les services lui apporteront tous les éléments nécessaires afin qu'il constate que c'est une erreur matérielle pour laquelle elle lui présente ses excuses. Elle indique par ailleurs que si la municipalité appliquait strictement les textes, elle devrait avoir un siège de plus, or elle a choisi de donner ce siège au groupe Garches Autrement afin que tous les groupes puissent s'exprimer au sein des commissions. Ceci lui semble être une preuve de leur attachement à la démocratie et à l'application des textes. Elle met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, 6 votes contre du groupe Unis Pour Garches. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour

Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote contre
Isabelle HERBRETEAU	Vote contre
Yann BURSTEIN	Vote contre
Jean Bernard FALCOT	Vote contre
Solène ALLANIC	Vote contre
Julien GUEGAN	Vote contre
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **11 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES 3 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES**

**Madame le Maire** présente les membres désignés pour siéger au sein des 3 commissions extra-municipales.

#### **Conseil communal de développement durable :**

Présidente : Emmanuelle FERLA

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Emmanuelle FERLA (P) Thierry MARI Bruno GUERRA Sylvie THOMAS-DURIER Géraud MANHES Béatrice BODIN

<u>Unis pour Garches</u> :	Solène ALLANIC
<u>Garches Autrement</u> :	Marc ULRICH

Collège des personnalités qualifiées : 8 membres

- Florence PINER (Expertise RSE)
- Marc DE POSSESSE (Expertise Energie)
- Hélène RONTANI-LEPETIT (Expertise Alimentation / Circuits courts)
- Cécile BOCCON (Expertise Déchets)
- Laure MODESTI-JUBIN (Expertise Communication)
- Aurore MONOD BROCA (Expertise Sensibilisation (Animatrice Fresque du Climat))
- Cécile DECHEN (Expertise Sensibilisation (Animatrice Fresque du Climat))
- Isabelle SEBTI (Expertise Sensibilisation (Animatrice Fresque du Climat))

Collège des associations : 6 membres

Représentant de l'ASEVE (association environnementale de Garches)

Représentant de Vélos à Saint-Cloud

Représentant de l'association Espace

Représentant des Jardins d'Albert

Représentant des Jardins familiaux de Garches

Représentant d'une association à venir

### **Commission Urbanisme et Permis de Construire :**

Présidente : Sophie RECHSTEINER

6 membres titulaires et 6 suppléants (CM + extérieur )

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Sophie RECHSTEINER (P) Béatrice BODIN Bruno BAUVIN Bruno GUERRA	Géraud MANHES Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Emmanuelle FERLA Danielle MAILLARD
<u>Unis pour Garches</u> :	Julien GUEGAN	Jean-Bernard FALCOT
<u>Garches Autrement</u> :	Isabelle LE MADEC	Marc ULRUCH

### **Commission Circulation, Stationnement, Transports :**

Président : Thierry MARI

6 membres titulaires et 6 suppléants (CM + extérieur)

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Thierry MARI (P) Julien GROSSIORD Quentin LEFEBVRE Emmanuelle FERLA	Sophie RECHSTEINER Sylvie THOMAS-DURIER Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Grégoire VERSPIEREN
<u>Unis pour Garches</u> :	Jean-Bernard FALCOT	Yves MENEL
<u>Garches Autrement</u> :	Marc ULRICH	Isabelle LE MADEC

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **12 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU COMITE SOCIAL TECHNIQUE (CST)**

**Madame le Maire** propose à l'assemblée de fixer le nombre des représentants au sein du CST à 4 élus locaux et leurs suppléants, et 4 représentants du personnel et leurs suppléants.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Charlotte BAQUET Julien GROSSIORD	Grégoire VERSPIEREN Catherine OLIVA Bruno BAUVIN
<u>Unis pour Garches</u> :	1 représentant de l'opposition	
<u>Garches Autrement</u> :		

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### 13 ADMINISTRATION GENERALE

#### DELIBERATION PORTANT FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DE LA FORMATION SPECIALISEE

**Madame le Maire** propose à l'assemblée de fixer le nombre des représentants au sein de la Formation Spécialisée à 4 représentants du personnel et leurs suppléants, et 4 conseillers municipaux et leurs suppléants.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Bruno GUERRA Julien GROSSIORD	Grégoire VERSPIEREN Catherine OLIVA Sylvie THOMAS-DURIER
<u>Unis pour Garches</u> :	1 représentant de l'opposition	
<u>Garches Autrement</u> :		

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour

Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

#### 14 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

**Madame le Maire** explique qu'il est proposé, selon la représentation proportionnelle au plus fort reste, l'élection des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la CAO.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous :</u>	Thierry MARI Béatrice BODIN Bruno BAUVIN	Bruno GUERRA Sophie RECHSTEINER Vincent GIRARD
<u>Unis pour Garches :</u>	Yann BURSTEIN	Julien GUEGAN
<u>Garches Autrement :</u>	Isabelle LE MADEC	Marc ULRICH

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour

Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 15 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AMENES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION MARCHES PUBLICS EN PROCEDURE ADAPTEE (COMAPA)

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la COMAPA.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous :</u>	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Béatrice BODIN Bruno GUERRA	Bruno BAUVIN Sophie RECHSTEINER Vincent GIRARD
<u>Unis pour Garches :</u>	Yann BURSTEIN	Julien GUEGAN
<u>Garches Autrement :</u>	Isabelle LE MADEC	Marc ULRICH

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour

Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 16 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner les membres de la Commission de Délégation de Service Public.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Thierry MARI Béatrice BODIN Vincent GIRARD	Bruno GUERRA Charlotte DENIZEAU Danielle MAILLARD
<u>Unis pour Garches</u> :	Yann BURSTEIN	Julien GUEGAN
<u>Garches Autrement</u> :	Isabelle LE MADEC	Marc ULRICH

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour

Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **17 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES ASSOCIATIONS AMENES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

**Madame le Maire** propose de désigner les membres du Conseil Municipal amenés à siéger au sein de la CCSPL.

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Thierry MARI Béatrice BODIN Térence PERROD
<u>Unis pour Garches</u> :	Jean-Bernard FALCOT
<u>Garches Autrement</u> :	Isabelle LE MADEC

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **18 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER**

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner les membres de la Commission de contrôle financier.

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Thierry MARI Térence PERROD Géraud MANHES

	Bruno BAUVIN Charlotte BAQUET
<u>Unis pour Garches</u> :	Isabelle HERBRETEAU
<u>Garches Autrement</u> :	Isabelle LE MADEC

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **19 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE SUSCEPTIBLES D'ETRE**

## APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit d'approuver la liste des personnes ci-après, à soumettre à l'agrément du Directeur départemental des finances publiques, en vue de leur désignation au sein de la Commission communale des impôts directs de la Ville de Garches.

Président de droit : Jeanne BÉCART, maire de Garches.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous :</u>	Bruno GUERRA Emmanuelle FERLA Térence PERROD Bruno BAUVIN Béatrice BODIN Vincent GIRARD Thierry MARI Géraud MANHES Danielle MAILLARD Philippe MONNERET Sylvie THOMAS-DURIER Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Cécile PONY-VIGIER Charlotte DENIZEAU-LAHAYE Jennifer BOUAZIZ Émilie BRIAND Florence PINER Marion AVOT-ROLLIN Marie-Hélène BIANCHI Charlotte BAQUET Grégoire VERSPIEREN Catherine OLIVA Marie OUDIN Alexandre BAQUET
<u>Unis pour Garches :</u>	Isabelle HERBRETEAU Julien GUEGAN	Yves MENEL Jean-Bernard FALCOT
<u>Garches Autrement :</u>	Françoise GUYOT Annie MARTIN	Jean-Marc MIGNON Philippe HERZOG

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour

Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 20 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION APPROUVANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AMENES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**Madame le Maire** explique que le nombre de 8 représentants du Conseil Municipal amenés à siéger au sein du CCAS est maintenu et qu'il convient de les désigner.

Président de droit : Jeanne BÉCART

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Grégoire VERSPIEREN Bruno GUERRA Charlotte BAQUET Catherine OLIVA Bruno BAUVIN Danielle MAILLARD
<u>Unis pour Garches</u> :	Solène ALLANIC
<u>Garches Autrement</u> :	Marc ULRICH

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour

Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **21 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT ELECTION DES CONSEILLERS SUPPLEMENTAIRES AU CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE (POLD)**

**Madame le Maire** propose de procéder à l'élection de deux conseillers territoriaux appelés à siéger au Conseil de territoire de POLD.

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Béatrice BODIN Bruno BAUVIN

**Madame LE MADEC** indique que son groupe s'abstiendra sur ce vote.

**Madame le Maire** en prend note. Elle met ce rapport aux voix. 8 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	S'abstient
Marc ULRICH	S'abstient

## **22 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) INSTITUTE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL POLD**

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner les représentants au sein de la CLECT qui siègent dans le cadre de POLD.

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous :</u>	Térence PERROD Bruno BAUVIN

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions du groupe Unis Pour Garches, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **23 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) INSTITUTE PAR LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner des représentants de la commune au sein de la CLECT de la Métropole du Grand Paris.

	1 titulaire – 1 suppléant
<u>Garches c'est vous :</u>	Pascale BLADIER-CHASSAIGNE Bruno GUERRA - suppléant

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## **24 ADMINISTRATION GENERALE**

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE STRATEGIQUE DE LA SOCIETE DES GRANDS PROJETS**

**Madame le Maire** propose d'élire un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au sein du comité stratégique de la Société des Grands Projets.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Thierry MARI

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 25 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)

**Madame le Maire** explique qu'il s'agit de désigner des représentants de la commune au sein de l'ALEC.

	Titulaire	Suppléant
<u>Garches c'est vous :</u>	Béatrice BODIN	Emmanuelle FERLA

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 26 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) DU « HARAS LUPIN »

**Madame le Maire** propose la désignation des délégués de la commune au sein du SIVU « Haras Lupin ».

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Vincent GIRARD Laurent BEAUVAIS	Bruno GUERRA Thierry MARI

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient

Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 27 ADMINISTRATION GENERALE

### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) « GARCHES - MARNES-LA-COQUETTE »**

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants de la commune au sein du SIVU « Garches - Marnes-la-Coquette ». Elle précise que ce SIVU est très important et gère le parking de la gare.

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b><u>Garches c'est vous :</u></b>	Thierry MARI Sophie RECHSTEINER	Béatrice BODIN Bruno GUERRA

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour

Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 28 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE HENRI BERGSON

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants au sein du Conseil d'administration du collège Henri Bergson.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous</u> :	Cécile PONY-VIGIER Côme MAURY- CASTAGNE	Catherine OLIVA Laurent BEAUVAIS

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour

Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

## 29 ADMINISTRATION GENERALE

### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EREA JEAN MONNET

**Madame le Maire** propose la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de l'EREA Jean Monnet.

	Titulaire	Suppléant
<u>Garches c'est vous :</u>	Bruno BAUVIN	Catherine OLIVA

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour

Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **30 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EREA JACQUES BREL**

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de l'EREA Jacques Brel.

	Titulaire	Suppléant
<u>Garches c'est vous</u> :	Catherine OLIVA	Bruno BAUVIN

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour

Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **31 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU JUMELAGE DE GARCHES »**

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du comité de l'association « Les Amis du Jumelage de Garches ».

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Cécile PONY-VIGIER Vincent GIRARD Émilie BRIAND Laurent BEAUVAIS
<u>Unis pour Garches</u> :	Yann BURSTEIN
<u>Garches Autrement</u> :	Marc ULRICH

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. Pas d'abstention, pas de vote contre. Il est adopté à l'unanimité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour

Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	Vote pour
Isabelle HERBRETEAU	Vote pour
Yann BURSTEIN	Vote pour
Jean Bernard FALCOT	Vote pour
Solène ALLANIC	Vote pour
Julien GUEGAN	Vote pour
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **32 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants du Conseil Municipal au sein du CNAS.

	Titulaire	Suppléant
<u>Garches c'est vous</u> :	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Catherine OLIVA

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour

Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **33 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGEIF)**

**Madame le Maire** propose de désigner des délégués de la commune au sein du SIGEIF.

	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<b>Garches c'est vous :</b>	Thierry MARI	Béatrice BODIN

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **34 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP)**

**Madame le Maire** propose la désignation des délégués de la commune au sein du SIFUREP.

	Titulaires	Suppléants
<u>Garches c'est vous :</u>	Bruno GUERRA	Charlotte DENIZEAU-LAHAYE

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **35 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AGLAE**

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants de la commune au sein du Conseil d'administration d'AGLAE.

	Titulaires (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Charlotte BAQUET Danielle MAILLARD

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **36 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION CLIC GERICO COORDINATION GERONTOLOGIQUE INTERCOMMUNALE**

**Madame le Maire** propose la désignation des représentants de la commune au sein de l'association CLIC GERICO.

	Titulaire (pas de suppléance)
<u>Garches c'est vous</u> :	Grégoire VERSPIEREN Suppléant : Bruno GUERRA

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### 37 ADMINISTRATION GENERALE

#### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION PARTENAIRE POUR L'EMPLOI - MISSION LOCALE RIVES DE SEINE

**Madame le Maire** propose de désigner des représentants au sein de la Mission Locale Rives de Seine.

	Titulaire	Suppléant
<u>Garches c'est vous :</u>	Quentin LEFEBVRE	Côme MAURY-CASTAGNE

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient

Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### **38 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT AUTOLIB' VELIB' METROPOPOLE**

**Madame le Maire** propose la désignation des délégués au sein du Syndicat Autolib' Velib' Métropole.

	Titulaires	Suppléants
Garches c'est vous :	Thierry MARI	Géraud MANHES

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER-CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient
Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient

Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

### 39 ADMINISTRATION GENERALE

#### DELIBERATION PORTANT DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE THEATRE ANDRE MALRAUX POUR LA VILLE DE GARCHES

**Madame le Maire** propose de désigner un représentant au sein de la SPL « Théâtre André Malraux » pour la Ville de Garches.

	Titulaire (pas de suppléance)
Garches c'est vous :	Émilie BRIAND

**Madame le Maire** met ce rapport aux voix. 6 abstentions, pas de vote contre. Il est adopté à la majorité. Elle donne ensuite la parole à Madame LE MADEC.

Jeanne BECART	Vote pour
Quentin LEFEBVRE	Vote pour
Béatrice BODIN	Vote pour
Grégoire VERSPIEREN	Vote pour
Pascale BLADIER- CHASSAIGNE	Vote pour
Thierry MARI	Vote pour
Cécile PONY-VIGIER	Vote pour
Bruno GUERRA	Vote pour
Charlotte DENIZEAU-LAHAYE	Vote pour
Vincent GIRARD	Vote pour
Charlotte BAQUET	Vote pour
Térence PERROD	Vote pour
Sophie RECHSTEINER	Vote pour
Philippe MONNERET	Vote pour
Catherine OLIVA	Vote pour
Julien GROSSIORD	Vote pour
Sylvie THOMAS-DURIER	Vote pour
Côme MAURY-CASTAGNE	Vote pour
Emmanuelle FERLA	Vote pour
Bruno BAUVIN	Vote pour
Jennifer BOUAZIZ	Vote pour
Laurent BEAUVAIS	Vote pour
Danièle MAILLARD	Vote pour
Géraud MANHES	Vote pour
Emilie BRIAND	Vote pour
Yves MENEL	S'abstient

Isabelle HERBRETEAU	S'abstient
Yann BURSTEIN	S'abstient
Jean Bernard FALCOT	S'abstient
Solène ALLANIC	S'abstient
Julien GUEGAN	S'abstient
Isabelle LE MADEC	Vote pour
Marc ULRICH	Vote pour

**Madame LE MADEC** donne lecture de son discours :

Merci aux électeurs qui ont choisi Garches Autrement et qui permettent ainsi d'assurer au sein du Conseil Municipal la pluralité et l'exercice de la démocratie. Marc ULRICH et moi-même vous sommes reconnaissants de porter votre voix durant ce mandat. Par ce choix, vous avez exprimé votre souhait d'un projet rassembleur pour tous les quartiers, où chacun, quels que soient son âge, son revenu, son lieu d'habitation, peut trouver sa place et participer à la vie de notre ville. Comptez sur nous pour défendre dans les débats municipaux une autre vision de la sécurité qui ne se résume pas à celle des biens, mais aussi des personnes, sécurité alimentaire, transition écologique, santé, lutte contre les violences intra-familiales, égalité femmes-hommes, tarification ajustée aux revenus, reconnaissance du statut de la famille monoparentale, inclusion des jeunes dans la vie de notre commune, transports en commun accessibles avec des horaires adaptés aux populations de tous les quartiers, et lutte contre toutes les précarités. Grâce à vous, nous allons pouvoir continuer à porter une autre voix pour notre ville, en gardant comme priorité l'intérêt de l'ensemble des Garchoises et des Garchois, et cela en agissant comme toujours en opposition constructive et respectueuse des agents et des élus, mais sans compromis pour l'intolérance et les discriminations. Pour conclure, nous souhaitons que cette mandature soit effectivement apaisée, n'oublie aucun quartier dans l'évolution et le développement de notre ville, et fasse face aux grands défis à venir, et enfin que l'ensemble des Garchois soient mieux informés et écoutés. Merci.

**Monsieur GUEGAN** tient, à titre personnel, à réitérer ses félicitations pour cette élection de dimanche. Il souhaite aborder un sujet qui, il l'espère, fera consensus. Sur les 36 communes que comporte le département des Hauts-de-Seine, la pratique de la retransmission vidéo des conseils municipaux est devenue une habitude, il cite entre autres Asnières-sur-Seine, Antony, Boulogne, Clichy, et ajoute que c'est également le cas dans de grandes villes comme Paris. D'autre part, il indique que les horaires des conseils municipaux ne permettent pas toujours aux actifs et aux parents de se libérer pour y assister. Il souhaite donc formuler une demande pour la retransmission vidéo, en direct et en replay, des conseils municipaux de Garches. Il estime que cela permettra notamment d'éviter des captations sauvages, comme c'est le cas aujourd'hui dans le public. En effet, il a trouvé ce jour, à son arrivée dans la salle, un micro qui n'appartenait pas à son groupe, ce qui l'a fortement dérangé.

**Madame le Maire** répond qu'il est un nouvel élu et qu'il n'a donc pas assisté aux conseils municipaux du précédent mandat. Elle lui explique que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elle a renoncé à ces retransmissions. En effet, elle avait installé les dispositifs nécessaires, mais elle a malheureusement constaté que les séances du conseil municipal donnaient lieu à des comportements qui ne sont pas à la hauteur que l'on peut attendre du fonctionnement d'un conseil municipal. Elle ajoute qu'il faut donc lui laisser le temps nécessaire pour juger si les séances des conseils municipaux ont enfin retrouvé un fonctionnement normal, démocratique, à l'écoute des uns et des autres, loin des attaques personnelles qui ont pu avoir lieu lors des

précédents conseils et qui nuisent à un débat serein. Elle précise qu'elle demeure donc ouverte à ces retransmissions.

**Madame HERBRETEAU** précise que son groupe s'inscrit complètement dans cette logique de respect.

**Madame le Maire** constate que Madame HERBRETEAU n'a pas demandé la parole. Elle appelle ensuite ses conseillers délégués afin de leur remettre leurs écharpes.

*(Applaudissements)*

**Madame le Maire** informe les élus des dates des prochains conseils municipaux :

- le 2 avril à 9 h
- le 15 avril à 9 h

Elle remercie les élus en formant des vœux afin que l'assemblée puisse connaître des jours heureux et apaisés.

Elle lève la séance à 10h52.